

## **MODALITÉS D'ACCÈS AU STATUT DES PROFESSIONNELS NON SÉDENTAIRES DES MARCHES DE PLEIN VENT ET BAREME TARIFAIRE**

**Les conditions d'accès au statut « professionnels non sédentaires des marchés de plein vent » sont définies comme suit.**

### **1) Répondre aux catégories professionnelles suivantes :**

✓ **Professionnels non sédentaires titulaires d'une autorisation d'occupation récurrente du domaine public pour un emplacement de marché de plein-vent situé dans le périmètre réglementé en stationnement payant, ouvert régulièrement entre le lundi et le samedi et n'offrant pas de possibilités de stockage sur place des marchandises**

Liste des marchés de plein-vent éligibles à décembre 2018 :

- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| - Borderouge              | - Dupuy                        |
| - Minimés                 | - Saint Etienne                |
| - Bories                  | - Ravelin                      |
| - Arnaud Bernard          | - Saint Cyprien livres         |
| - Cristal                 | - Saint Cyprien marché couvert |
| - Jeanne d'Arc            | - Verdier                      |
| - Herbes aromatiques      | - Salin producteurs            |
| - Belfort (Arménie)       | - Salin livres                 |
| - Capitole esparcette bio | - Saint Michel                 |
| - Saint Aubin brocante    | - Croix de Pierre              |
| - Saint Pierre            | - Rangueil                     |
| - Saint Georges           |                                |

Cette liste pourra être complétée avec les marchés de plein-vent situés sur un périmètre nouvellement réglementé payant.

### **2) Fournir des justificatifs**

Les professionnels non sédentaires des marchés de plein vent devront présenter à l'accueil des résidents et usagers du stationnement de la Direction Mobilité Gestion Réseaux les documents suivants attestant de leur statut.

- ✓ la copie de l'arrêté individuel autorisant l'occupation du domaine public précisant le nom, prénom de l'ayant droit ainsi que le marché de plein vent
- ✓ un justificatif annuel de la direction « Marchés et Occupation du Domaine Public » précisant que le professionnel est éligible pour l'obtention du statut de Professionnel non sédentaire
- ✓ la copie de la carte grise du véhicule du professionnel
- ✓ la copie de l'attestation d'assurance indiquant que le véhicule est assuré pour un usage professionnel (à demander à l'assureur).

### 3) Ouverture des droits

Les professionnels non sédentaires des marchés de plein vent devront lire et signer la Charte des professionnels

Le statut est délivré contre le paiement de la somme de 30 € par an et par véhicule.

Ce statut donne droit à pouvoir bénéficier des tarifs préférentiels à destination des professionnels.

Sa durée de validité est d'un an à compter de la date d'ouverture des droits.

Le nombre de véhicules par étal pouvant bénéficier des droits inhérents au statut est limité à 1 véhicule.

### 4) Les tarifs

#### Redevances de stationnement et forfait de post-stationnement applicables depuis 1er janvier 2018

Tarifification et durée maximale de stationnement

Abonnés professionnels non sédentaires des marchés de plein vent

Ces tarifs sont applicables sur toutes zones tarifaires du lundi au samedi

Gratuit les dimanches, jours fériés et du 1er au 15 Août

30 minutes	0,00€
1 heure et 30 minutes	0,70€
2 heures et 30 minutes	1€40
3 heures et 30 minutes	2€10
4 heures et 30 minutes	2€80
De 4 heures et 31 minutes à 7 heures et 30 minutes = Forfait PRO	5€00
7 heures et 45 minutes	10€00
8 heures	15€00
8 heures et 15 minutes	20€00
8 heures et 30 minutes	30€00
Forfait de Post-Stationnement	30€00

Durée maximale de stationnement : 8 heures 30

Le bénéfice de 30 minutes gratuites n'est pas limité sur la journée. Toutefois, la prise d'une nouvelle période de gratuité ne peut se faire qu'après changement de place de stationnement et une fois le temps de validité écoulé.

Ouverture des droits par véhicule : 30€/an

Montant forfait Post Stationnement : 30€